



Instagram



@SECTION_CHANTILLY

A RETOURNER POUR LE

28/03/2024

-DOSSIER COMPLET-
À LYCÉE PROFESSIONNEL
2 Place Georges Paquier
60634 CHANTILLY

SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ

ETAT CIVIL DE LA JOUEUSE:

NOM :

Prénom :

Date de Naissance :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Portable parent(s) : Portable de l'élève :

Adresse mail :

Photo
d'identité

Souhaite s'inscrire au :

Lycée Général et technologique

2nd 1ère

OU

Lycée professionnel

2nd 1ère

C.V Sportif :

Club actuel :

Poste 1 :

Poste 2 :

Pied fort :

Remarque(s) :

RENSEIGNEMENTS SCOLAIRES

NOM DU COLLEGE ou LYCEE ACTUEL :.....

SCOLARITE ACTUELLE : 3^{ème} 2nde 1ère Tale

Langue Vivante : LV1.....LV2.....

Autre(s) option(s) :

AVIS DU PROFESSEUR PRINCIPAL : (portant notamment sur le comportement de l'élève, son sérieux et ses capacités d'autonomie)

NOM :..... SIGNATURE :.....

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT:

NOM :..... SIGNATURE :.....

RESULTATS SPORTIFS / NIVEAU D'ARBITRAGE :

AVIS DU PROFESSEUR D'EPS ET DE SECTION (si déjà en section) :

NOM : SIGNATURE :

AVIS DE L'ENTRAINEUR DE CLUB :

NOM : SIGNATURE :

CHARTE :

L'inscription à la **SECTION SPORTIVE** de la cité scolaire de **CHANTILLY** implique l'appartenance à un groupe et donc l'adhésion et le respect d'un certain nombre de règles ainsi que l'obligation de s'engager sur des principes incontournables. Cet engagement constitue un contrat moral avec l'équipe d'encadrement de la section, les parents et le personnel de l'établissement. Tout manquement à l'esprit de cette charte pourra entraîner des sanctions.

L'ELEVE S'ENGAGE DONC :

- À respecter le règlement intérieur du lycée, les personnes, les installations occupées, le matériel.
- À participer à la bonne image de la section sportive –football féminin- dans l'établissement, dans les clubs et dans les compétitions scolaires et fédérales.
- À être ponctuelle et assidue à tous les entraînements (1 ou 2 par semaine – 2h). Au même titre que les cours, ces entraînements sont obligatoires et toute absence doit être justifiée.
- À respecter les règles d'hygiène de vie imposées par le bon sens et à tout mettre en œuvre pour réaliser des progrès.
- À participer aux compétitions le mercredi après-midi.
- À adhérer aux objectifs de formation de la section sportive sur le plan sportif mais aussi en termes de responsabilité, d'autonomie, de solidarité, d'entraide et d'esprit sportif.
- **À faire tous les efforts nécessaires pour réussir le meilleur parcours scolaire en fonction de ses compétences, ce qui reste l'objectif prioritaire. En particulier, en s'engageant à organiser son temps de travail, d'entraînement et de loisir de façon équilibré pour mieux réussir.**
- L'équipe d'encadrement s'engage pour sa part à mettre en œuvre les moyens propres à ses missions pour la réussite des élèves.

Date :à Signatures des responsables légaux :

Signature de l'élève :

AUTORISATION PARENTALE

Madame, monsieur.....responsable légal de.....

L'autorise à se porter candidate à l'entrée en SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ des lycées de la cité scolaire de Chantilly pour l'année scolaire 2024/2025 et à pratiquer, dans le cadre de l'Association Sportive de l'UNSS , les compétitions le mercredi.

Date :

Signature :

La cité scolaire de CHANTILLY vous informe des conditions d'intégration de la section sportive football féminin

LA SECTION SPORTIVE FOOTBALL FEMININ est ouverte :

- Aux filles
- Entrant en 2nde ou en 1^{ère} au LGT ou au LP
- Licenciées **ou non** dans un club de football.
- S'engageant à participer aux entraînements hebdomadaires et aux compétitions UNSS pour l'année 2024/2025.

LES CONDITIONS D'ACCUEIL

- La cité scolaire de Chantilly regroupe un lycée général et technologique et un lycée professionnel qui offrent une section internationale britannique, des sections européennes allemand et anglais deux autres langues vivantes : l'italien et le russe.
- Les entraînements ont lieu sur le terrain de football situé à l'intérieur de la cité scolaire.
- La cité scolaire possède un internat susceptible d'accueillir les élèves qui le désirent (des places sont réservées)
- Encadrement effectué par M.CAGNON, professeur d'EPS et spécialiste football.
- Une convention est établie avec le club de Pont Sainte Maxence pour permettre aux joueuses de la section licenciée du club de Pont d'être emmenée à l'entraînement du club le jeudi soir depuis le lycée.

OBJECTIFS DU PROJET

- La réussite scolaire (suivi scolaire, soutien)
- Le perfectionnement sportif de la joueuse sur le plan technique, athlétique et tactique.
- La participation aux championnats de France UNSS excellence (foot à 11 ou futsal)
- La formation à la vie associative, à la prise de responsabilité au sein de l'association sportive et à l'encadrement des jeunes (formation arbitrage, être membres du comité directeur de l'AS,...)

PROCEDURES D'INTEGRATION

- Effectuer le **test d'entrée le mercredi 10 avril 2024 après-midi (date et heures vous serons confirmées par une convocation par courrier – probablement 14h/17h)**
- Retourner le dossier de candidature avant le **28/03/2024** à :

À LYCEE PROFESSIONNEL
2 Place Georges Paquier
60634 CHANTILLY

- *Entretien avec l'élève, la famille, le chef d'établissement, le CPE et le professeur en charge de la section sportive*

CONTRÔLE DU DOSSIER

PIECES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER :

- 1 photo d'identité à placer sur le dossier
- Copie des bulletins des 2 derniers trimestres
- La CHARTE signée
- L'autorisation parentale signée.